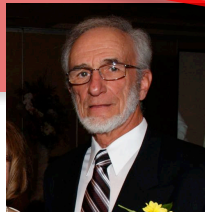




Au pied du courant 06-F

Au pied du courant



Mot du président

Les chants de Noël qui accompagnent notre quotidien depuis quelques temps font référence à la beauté des décors enneigés, à la Paix et au bonheur de se retrouver ensemble en famille. Au fait, la neige est-elle arrivée chez vous? De mon côté, je n'ai pas vu encore ces paysages d'hiver. Est-ce que les changements climatiques en seraient responsables? Espérons que COP21 arrivera à un accord pour limiter le réchauffement à 2°C.

Plusieurs sujets ont retenu notre attention depuis septembre, à commencer par les élections fédérales qui ont élu un nouveau gouvernement sous le signe du changement. Soyons attentifs aux réalisations des promesses annoncées lors de la campagne. Vous pouvez consulter le « *trudeauMètre* » à <https://www.trudeaumetre.ca/fr>. Les manifestations dans le secteur public pour une éducation de qualité, le dossier sur les soins de fin de vie et l'accueil des réfugiés ont été au cœur de nos échanges depuis ce début d'année.

Revenons à la vie dans notre secteur qui a connu un automne passablement actif. La participation nombreuse aux déjeuners mensuels, à la fête des personnes âgées et au dîner de Noël favorise les liens amicaux et permet de belles discussions sur les dossiers d'actualité. La rencontre régionale, qui a réuni les membres du conseil sectoriel et les responsables de comité, a permis aux participants et participantes d'approfondir les dossiers sur la réforme du système de santé et la loi sur les soins de fin de vie. Le rôle de la personne proche aidante sans ruiner sa santé a également été traité.

À l'occasion de notre déjeuner de novembre, André Dubé, notre responsable du comité de la condition des hommes, a recueilli 84 \$ dans le cadre d'une collecte pour la recherche sur le cancer de la prostate. Merci André.

Sommaire

Mot du président	1
Bourses de l'AREQ	2
Occupons-nous de nos affaires	3
Dîner de l'amitié	3
Comité d'action sociopolitique	4-5
Comité de la condition des femmes	5
Divers	5-6

Je termine en vous souhaitant un joyeux temps des Fêtes, de beaux moments en famille, un Noël blanc et la santé pour avoir le plaisir de vous rencontrer lors de nos nombreuses activités en 2016.

Jean-Pierre Ménard, président



Bourses de l'AREQ

Appel de candidatures

Un programme de bourses de l'AREQ a été créé lors du 50^e anniversaire de l'AREQ pour favoriser son rayonnement dans la société québécoise.

Sauf les membres du conseil d'administration de l'AREQ, tous les membres de l'AREQ ou leurs proches sont éligibles.

Les candidats et candidates doivent être inscrits à un programme de formation générale ou professionnelle dans une institution publique ou un organisme d'éducation populaire reconnu par un ministère québécois.



Une somme de 1000 \$ est disponible pour les candidats ou candidates de notre région. Cette somme sera répartie entre les récipiendaires (bourses de 250 \$ ou 500 \$, selon le nombre de candidatures).

Un formulaire de candidature, disponible sur le site de l'AREQ, doit être complété. On doit y joindre une attestation d'inscription de l'établissement scolaire concerné.

Les formulaires de candidatures devront être remis à la personne présidente de secteur au plus tard le 1^{er} mars 2016. Les personnes présidentes les achemineront au comité de sélection de la région, désigné par le conseil exécutif régional à l'adresse suivante : 9162, rue André Grasset, Montréal, H2M 2B3 ou en main propre à la présidente de la région, au plus tard le 8 mars 2016.

Les secteurs sont responsables de la publicité sur ce programme auprès de leurs membres. Le webmestre diffusera aussi cette information sur le site de la région.

Les récipiendaires recevront leurs bourses lors de l'assemblée générale régionale du 2 juin 2016.

Micheline Jourdain, présidente régionale
7 décembre 2015

Occupons-nous de nos affaires



À votre agenda :

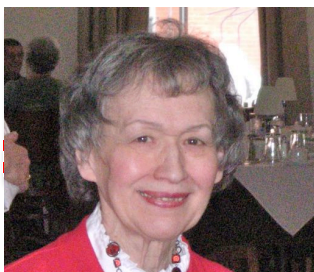
Journée : « Occupons-nous de nos affaires »
Quand : Mercredi 27 janvier de 9 h à 16 h
Lieu : Centre Le Carlton, 8860 boul. Langelier
Coût : 15 \$ pour les membres
42 \$ pour les non-membres

Thèmes :

- Francis Rémillard pour l'Office de la protection du consommateur
- Nathalie Déziel du Centre d'assistance aux plaintes de l'île de Montréal
- Jacques Clairoux de la fondation SOMMEIL
- Diane Chabot : Nos assurances

Inscription auprès de Louise Laporte, au plus tard le 15 janvier 2016, au 450 667-8704 ou par courriel, louise.devarennnes@sympatico.ca. Vous pouvez payer au déjeuner de décembre ou de janvier (si vous êtes déjà inscrit), ou par la poste au : 365, rue d'Épernay, Laval, QC, H7G 4A2. Chèque fait au nom de AREQ 06-F.

P.S. Vous avez une question d'ordre général concernant les assurances? Veuillez l'envoyer à Jean-Pierre Ménard, de préférence par courriel, à menardj@videotron.ca ou 450 582-7170.
Important : « trois (3) lignes maximum ».
Diane y répondra lors de cette journée.



Dîner de l'amitié



Vendredi 12 février, c'est bientôt...

L'ITHQ, salle Paul-Émile-Lévesque, Métro Sherbrooke, nous attend décorés de rouge pour 11 h 45.

On se rencontre pour le plaisir et chacun paie son dîner sur place.

Réservez, avant le 5 février, auprès d'Hélène Pelland, au déjeuner de décembre ou de janvier ou à helenepelland@videotron.ca ou 514 256-0129.

Hélène Pelland

Comité d'action sociopolitique



Le 30 janvier dernier avait lieu une rencontre des responsables sectoriels du Comité d'action sociopolitique. Pour l'occasion, nous avons invité M. Daniel Baril, ancien président du Mouvement laïque québécois. M. Baril nous a présenté les projets de loi 59 et 62.

Projet de loi 59

Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes.

La 2^e partie concerne les mesures de protection contre les mariages forcés par des mineurs sans consentement libre et éclairé; elle concerne aussi les crimes d'honneur : rien ne peut justifier des situations entraînant des abus auprès des enfants. Elle entraînerait une ordonnance de protection par injonction. Cette partie de la loi ne cause aucun problème.



Par contre, la première partie s'attaque aux discours haineux et incitant à la violence. Actuellement, le code criminel interdit déjà les propos haineux contre les groupes et les individus. Le problème, dans cette loi, se trouve dans les intentions non-avouées. Elle doit donner plus de pouvoirs à la Commission des droits de la personne mais le président de cette institution, M. Jacques Frémont,

semble presque uniquement parler de discrimination contre les musulmans. Il n'a parlé, par exemple, ni des cas de discrimination contre les femmes, ni des homosexuels. On ne peut comprendre les dispositions de la Commission sans parler des intentions de M. Frémont.

Cette loi n'a pas de balises et ne fait pas la distinction entre discours haineux et critiques envers certains groupes. C'est la Commission qui jugerait tous les cas : elle établirait les balises, choisirait les plaintes et pourrait enquêter elle-même. Il y a un grand risque pour la liberté d'expression qui doit aussi inclure des affirmations qui nous dérangent. Les termes haine et mépris doivent s'appliquer seulement dans des cas extrêmes. Le discours haineux est différent des propos offensants et blessants.

Certains veulent faire interdire toutes les critiques des religions et des idéologies. Les idées doivent être soumises à la critique, même hostile. Certaines dispositions de la loi peuvent s'avérer très dangereuses. Par exemple, les discours haineux contre les groupes de personnes seraient permis s'ils viennent de groupes religieux. Tous les groupes, sauf les groupes islamiques, ont dénoncé cette première partie de la loi. Cependant, il devrait y avoir des amendements importants.

Projet de loi 62

Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes.

La neutralité n'est citée dans aucune loi; elle découle uniquement de la jurisprudence. La neutralité n'est pas la laïcité; elle vise à donner à tous les mêmes privilèges. L'élément principal de la loi est que les membres du personnel d'un organisme public doivent exercer leurs fonctions à visage découvert; il en est de même des usagers.

Jocelyne Larocque

Responsable sectorielle du Comité d'action sociopolitique



Le vendredi 4 décembre 2015, c'était la *Journée nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes*. Le Comité de la condition des femmes de l'AREQ-Montréal avait organisé une très belle rencontre avec deux représentantes de *Trêve pour elles* qui est un Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS). Une cinquantaine de femmes et quelques hommes ont grandement apprécié la présentation faite de cet organisme qui sait écouter, soutenir et accompagner au besoin, les femmes qui osent briser le silence autour des agressions sexuelles dont elles sont victimes.

On a eu un touchant témoignage d'une femme qui a pu bénéficier des bons soins de *Trêve pour elles* et qui a su se sortir d'une terrible situation de vie grâce à leur aide.

«Pour qu'un jour, aucune femme ni aucun enfant n'ait à craindre pour sa santé, sa sécurité, sa vie...» le Regroupement des CALACS est là pour pour elles. www.trevepourelles.org ou 514 251-0323.

Sonia Trépanier

Divers

Rappel

Vente de gâteaux aux fruits au profit du Club Optimiste Tétreaultville : rectangulaire tranché avec noix, 17 \$, rond avec noix, 17 \$, rond sans noix, sur commande seulement, 17 \$.

Lucien Deschamps, 514 353-0548 ou deschamps12002@yahoo.ca

Participation à une étude

Il y a quelques mois, j'ai participé à une étude conduite par l'UQÀM avec la participation des YMCA. J'ai trouvé l'expérience intéressante et instructive. C'est pourquoi je me permets de vous transmettre cette demande de l'UQÀM pour une autre étude qui pourrait intéresser certains de nos membres. À vous de voir.

Denyse Payette, 2^e conseillère

Pour commencer la prochaine année du bon pied:
Une solution NATURELLE pour vous garder en santé !

Une étude sur les bienfaits d'une supplémentation à base de melon d'eau et d'un programme d'exercice est peut être la solution

Si vous êtes

- Homme ou femme
- Âgé de 60 ans ou plus
- Faisant peu d'activité physique
- Sans problème cardiaque ou limitation physique

Vos bénéfices:

- Bilan de santé physique gratuit
- Accès à une salle d'entraînement dédiée
- Un suivi personnalisé par un kinésologue, un physiothérapeute et un nutritionniste durant le projet.

Votre engagement:

- Début du programme en janvier 2016

Être disponible durant 12 semaines pour suivre un entraînement en endurance personnalisé supervisé par un kinésologue 3 fois/semaine de 60 minutes (lundis, mercredis et vendredis matins) combiné avec une prise de supplément.

Pour en savoir plus ou participer:

(514) 987-3000 poste 8937 OU projetcitruilline@gmail.com

- Qui sommes nous: www.lmf.uqam.com



UQAM: Station
Place des Arts

Décès

Jean-Pierre Ménard, président de notre secteur, vient de perdre subitement sa plus jeune sœur le 11 décembre. Les funérailles de Madame Jeanne Ménard Proteau auront lieu à Montmagny le samedi 19 décembre 2015. À Jean-Pierre et aux membres de sa famille, nos plus sincères condoléances.

Pour ce bulletin de décembre

Mise en pages : Denyse Payette

Illustrations : prises sur Google

Impression : gracieuseté de la CSQ par Gilles Campagna

Livraison : Hélène Gingras

Diffusion par courriel : Marielle Bélanger